



Rapport mutualiste 2017
MSA Provence Azur

Agir ensemble sur les territoires

■ Les élus, relais indispensables à l'action de la MSA

Sommaire

Édito	2
Les temps forts de la Vie Mutualiste	3 -6
La Commission de la Vie Mutualiste	
Les Comités Départementaux pléniers	
L'Assemblée Générale	
Les réunions d'échelons locaux	
Les actions sur les territoires à l'initiative des élus	6 -7
Une communication de la MSA renforcée auprès de ses élus, véritables relais sur les territoires	8
Pour les élus : L'information descendante de la MSA auprès de ses élus	
Par les élus : L'information montante des élus auprès de la MSA	
La formation et la sensibilisation des élus par la MSA	9
Formation des Administrateurs et des Co-Présidents des échelons locaux	
Formation des délégués cantonaux	
N-2 avant les prochaines élections !	10



L'année 2017 a vu la MSA Provence Azur continuer à jouer pleinement son rôle d'animation de la vie mutualiste sur les territoires agricoles et ruraux : nos délégués cantonaux ont en effet été

sollicités et mobilisés toute l'année pour être à l'écoute des besoins de nos adhérents, les faire remonter à la MSA puis proposer et mettre en place des actions concrètes. C'est ainsi grâce aux élus que 30 actions collectives ont été réalisées par les différents services de la MSA (soit une augmentation par rapport à 2016). Pour chacune de ces actions, la MSA a alors pu répondre à un véritable besoin de terrain préalablement décelé par le délégué cantonal qui en était à l'initiative. Avec l'appui de partenaires, ces actions ont touché la totalité des échelons locaux de nos trois départements et se sont adressées à toutes sortes de publics (actifs, retraités, salariés, non-salariés, jeunes, familles...). En ce sens, nous pouvons dire que la MSA Provence Azur, organisatrice de la 34^{ème} Journée Nationale MSA qui s'est déroulée en octobre dernier à Marseille, a été pleinement en phase avec le thème retenu à l'occasion de cette manifestation nationale : « La MSA au cœur des nouvelles dynamiques territoriales ». Et c'est ce que ce rapport mutualiste 2017 confirme : la volonté du Conseil d'Administration, inscrite dans son projet de mandature 2016-2020, que les élus soient toujours au plus près de nos adhérents, et

ce, pendant toute la durée de leur mandat. Je remercie donc, à titre d'exemples, tous les élus qui ont été à l'initiative d'actions sur les territoires, tous ceux qui ont joué leur rôle d'interface entre les adhérents et les services de la MSA, en faisant remonter auprès des référents de la Vie Mutualiste Locale (VML) des dossiers individuels d'adhérents en difficulté (266 situations ont été résolues en 2017), ou encore les 22 élus qui se sont portés volontaires pour intégrer le réseau sentinelle de prévention du risque suicide. Je tiens également à remercier tous les collaborateurs de la MSA et le service de la Vie Mutualiste Locale qui, pour permettre à nos élus d'exercer au mieux leurs missions, n'ont cessé d'impulser des réunions d'informations, des formations et des actions de communication à leur attention. Hélas, malgré tous ces efforts et investissements, la dynamique des élus existante en début de mandature a tendance à s'étioler, ne serait-ce qu'au regard des taux de participation, en constante diminution, aux différentes rencontres qui leur sont dédiées. Ce constat a d'ailleurs conduit la Commission de la Vie Mutualiste et le Conseil d'Administration à réfléchir activement, pour 2018, à de nouvelles modalités de fonctionnement, et notamment celles des réunions cantonales.

Je compte donc sur vous, chers élus, chers collègues, pour maintenir le cap jusqu'au bout de notre mandat, vous (re) mobiliser et être toujours au service et à l'écoute de la population agricole de nos départements. Notre mutualisme en dépend !

Guy CHIABRANDO

**1er Vice-Président de la MSA Provence Azur
Président de la Commission de la Vie Mutualiste**

Les Temps forts de la Vie Mutualiste

❖ La Commission de la Vie Mutualiste

La Commission de la Vie Mutualiste (CVM) définit la politique en matière de vie mutualiste (animée et mise en œuvre par les Comités Départementaux pléniers) notamment dans les domaines suivants : animation des échelons locaux, formation et information des élus et participation à des actions sur les territoires. Composée de 14 Administrateurs de la MSA Provence Azur, elle s'est réunie trois fois en 2017.

Retour sur les principaux thèmes traités tout au long de l'année...

► CVM du 21 avril 2017

- Préparation de l'Assemblée Générale (AG) du 13 juin 2017
- Point sur les actions sur les territoires à l'initiative des élus
- Point sur la formation des élus
- Présentation du dispositif « Réseau sentinelle des élus de prévention du risque suicide »
- Questions diverses : information des élus sur l'attribution des subventions décidées en Comité d'Action Sanitaire et Sociale, point sur l'avancée des travaux de préparation de la Journée Nationale MSA 2017

► CVM du 3 octobre 2017

- Point sur la mise en place du réseau sentinelle des élus (risque suicide)
- Point sur les actions sur les territoires à l'initiative des élus
- Préparation des réunions d'échelons locaux 2017
- Formation des élus 2018
- Réflexion sur l'organisation de l'Assemblée Générale MSA Provence Azur 2018
- Réflexion générale sur la mobilisation des élus et la poursuite de la redynamisation de la Vie Mutualiste Locale
- Questions diverses : bilan d'activités de la Vie Mutualiste Locale (situations individuelles remontées par les élus) et mobilisation des élus durant les incendies de l'été.

► CVM du 19 décembre 2017

- Point sur les réunions annuelles 2017 des échelons locaux
- Bilan des actions sur les territoires à l'initiative des élus en 2017 et préparation des actions 2018
- Préparation de l'Assemblée Générale MSA Provence Azur du 17 avril 2018
- Préparation des Comités Départementaux Pléniers de janvier 2018
- Formation des élus 2018

❖ Les Comités Départementaux pléniers

La MSA Provence Azur compte 3 Comités Départementaux pléniers (1 par département). Chaque Comité Départemental (CD) plénier est composé des 10 Administrateurs et des 10 Co-Présidents des échelons locaux du département. Les missions d'animation de la Vie Mutualiste Locale relèvent de ces Comités : information des délégués cantonaux, remontée des difficultés rencontrées par les adhérents et mise en place d'actions sur les territoires.

En 2017, chaque Comité Départemental plénier s'est réuni deux fois.

Retour synthétique sur l'ordre du jour des CD pléniers...

► CD Pléniers de janvier 2017

- Remontées des territoires de la part des membres du Comité Départemental plénier
- Actions sur les territoires à l'initiative des élus : bilan 2016 et programmation 2017
- Bilan des réunions d'Échelons Locaux 2016
- AG 2017
- Actualités MSA / Protection Sociale agricole
- Statistiques sur les décisions des CD restreints

► CD Pléniers de novembre 2017

- Remontées des territoires de la part des membres du Comité Départemental plénier
- Actions sur les territoires à l'initiative des élus : point sur les actions 2017 et échanges sur la méthodologie 2018
- Mise en place du réseau sentinelle des élus (risque suicide)
- Réunions des Échelons Locaux 2017
- Actualités MSA / Protection Sociale agricole
- Statistiques sur les décisions des CD restreints

❖ L'Assemblée Générale

Moment clé de la vie mutualiste locale, l'Assemblée Générale (AG) 2017 s'est tenue le 13 juin à Vidauban et a rassemblé 228 délégués cantonaux de nos trois départements soit un taux de participation de 30.2 %.

Afin de réunir le plus grand nombre de délégués cantonaux et d'augmenter le taux de participation (la CCMISA fixant un objectif de 35%), un plan d'actions avait été défini et déployé par le Service de la Vie Mutualiste Locale : envoi de mails et de SMS d'information entre le 21 février et le 4 mai, envoi des convocations par mail le 22 mai et par courrier le 24 mai, communication sur le site Internet de la MSA, communication auprès de la presse locale, relances téléphoniques du 29 mai au 9 juin, rappels SMS à tous les élus les 3 et 10 juin. Malgré toutes ces actions de mobilisation, la progression du taux de participation 2017 par rapport à 2016 est restée faible : seulement 3 personnes en plus étaient présentes.

Pour dynamiser la réunion, pour la première fois, un animateur professionnel et journaliste local, Yves Blisson, a animé ce moment phare de la MSA.

Pascal Cormery, Président de la CCMISA, était l'invité d'honneur de cette AG.

Son discours d'ouverture et ses réponses franches et pragmatiques aux questions des élus ont été fortement appréciés.

Les différentes interventions statutaires ont permis de revenir sur les temps forts de l'année 2016 : rapport d'activité (par le Directeur Général Pierre Robin), rapport financier (par l'Agent Comptable Michel Jourdan, qui a été unanimement remercié pour sa dernière AG avant la retraite...), rapport mutualiste (par le 1er Vice-Président Guy Chiabrando) et rapport moral du Président Antoine Pastorelli.

Les échanges nourris et parfois vifs avec la salle ont démontré toute la vitalité du mutualisme en Provence Azur.

Le Conseil d'Administration ayant souhaité dans son projet de mandature que les AG soient mises à profit pour présenter aux délégués tous les axes d'intervention du régime agricole, c'est le thème de la prévention qui avait été choisi. Ainsi, élus, adhérents et salariés de la MSA ont pu échanger et témoigner (sur scène et en vidéo) sur les différentes actions mises en œuvre dans ce domaine par la MSA Provence Azur au profit de ses ressortissants et de ses territoires : prévention des risques professionnels (contrats de prévention), prévention santé (instants

santé), prévention du mal-être et du suicide et prévention de la perte d'autonomie-promotion du Bien Vieillir.

Tous les participants étaient également invités à se rendre sur le stand dédié à la promotion des associations d'Offre de Services sur les Territoires de la MSA.

A noter : cette année encore, et dans le cadre du projet d'entreprise de la MSA, les salariés de la MSA qui le souhaitaient avaient la possibilité d'assister à cette AG, une manière de les sensibiliser davantage aux principes mutualistes et au ressenti des élus. 15 d'entre eux y ont ainsi participé, en plus de l'ensemble des collaborateurs et cadres mobilisés pour que cette journée soit une réussite.

❖ Les réunions d'échelons locaux

Les 15 réunions cantonales de la MSA Provence Azur se sont déroulées, comme chaque année, au cours du 4ème trimestre 2017.

Ainsi, du 14 novembre au 11 décembre 2017, ces rencontres réunissant les délégués cantonaux de chaque échelon local ont été l'occasion de faire un bilan de l'activité du réseau des élus et de préparer les actions à mettre en place sur les territoires, à leur initiative, en 2018. Les actualités de la protection sociale et de la MSA Provence Azur ont également été présentées par un Agent de direction de la MSA.

Pour la première fois, les adhérents de chacun des territoires étaient invités à ces réunions cantonales, leur permettant ainsi de rencontrer leurs élus et d'être informés de toutes les actualités de la MSA. De nombreuses actions de communication avaient été planifiées afin de favoriser une plus grande participation des élus et des adhérents (envoi d'emails, de courriers et de SMS, mais aussi publication d'articles dans la presse agricole).

Hélas, malgré les retours très positifs des participants à ces rencontres, le taux de participation des élus est resté très faible (et en diminution par rapport aux années précédentes) puisque seulement 13% des délégués cantonaux, soit 101 participants, ont répondu présents (contre 30% en 2015 et 19% en 2016).

Le Conseil d'Administration et la Direction de la MSA Provence Azur ont donc réfléchi, pour 2018, à de nouvelles formules afin de remobiliser les délégués cantonaux et de faire vivre l'échelon départemental.

Ainsi, pour éviter une dégradation de la situation en 2018 et (re)mobiliser les délégués cantonaux (mais aussi pour optimiser l'investissement de tous

ceux qui s'impliquent dans l'organisation de ces réunions), la Commission de la Vie Mutualiste et le Conseil d'Administration proposent d'instaurer, en lieu et place des réunions d'échelons locaux actuelles (5 par département) une réunion départementale des délégués cantonaux.

Chaque réunion départementale annuelle devrait se tenir en novembre (soit en semaine de 16h30 à 20h, soit un samedi de 9h à 13h. Un sondage sera réalisé auprès des élus), dans un lieu géographique central de chaque département, à proximité des différents bassins de vie, afin d'en faciliter l'accès. Elle sera suivie d'un repas sous forme de buffet, pour davantage de convivialité.

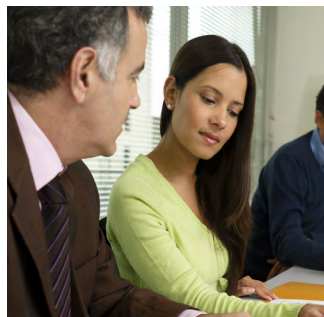
Concernant l'ordre du jour de cette réunion départementale, la réunion se déroulerait en 2 temps :

- un premier temps réunissant l'ensemble des délégués cantonaux (informations et échanges sur la vie et les besoins des territoires du département, sur les actions de la MSA à l'initiative des élus mais aussi des services, sur les actualités de la MSA et de la protection sociale...),

- un deuxième temps où les élus seraient répartis en sous-groupes en fonction de leurs profils (salariés, non salariés, actifs, retraités...) afin d'échanger (voire d'être «formés») sur des thématiques correspondant à leurs besoins.

A cet effet, les délégués cantonaux seront consultés pour recenser les thématiques qu'ils souhaiteraient aborder.

Enfin, en vue de préparer les élections de 2020 et de favoriser le recrutement de candidats pour la prochaine mandature, il sera demandé aux délégués cantonaux de venir accompagnés de potentiels candidats (motivés et prêts à s'impliquer).



Participation des élus aux réunions cantonales 2017

Echelon	1er collège			2ème collège			3ème collège			Participation globale des Elus				
	Base	Présents	TAUX	Base	Présents	TAUX	Base	Présents	TAUX	BASE	2017	2016	2015	
AM1	29	2	7%	52	3	6%	12	1	8%	93	6	6%	8%	14%
AM2	48	2	4%	44	2	5%	18	2	11%	110	6	5%	12%	22%
AM3	17	2	12%	20	1	5%	4	0	0%	41	3	7%	10%	29%
AM4	11	0	0%	9	1	11%	0	0	0%	20	1	5%	20%	40%
AM5	12	3	25%	14	3	21%	5	3	60%	31	9	29%	23%	29%
BDR1	44	4	9%	47	3	6%	11	1	9%	102	8	8%	17%	31%
BDR2	9	6	67%	18	3	17%	5	0	0%	32	9	28%	25%	38%
BDR3	12	3	25%	28	3	11%	4	0	0%	44	6	14%	11%	25%
BDR4	10	5	50%	8	3	38%	3	1	33%	21	9	43%	62%	76%
BDR5	2	0	0%	13	2	15%	3	1	33%	18	3	17%	11%	33%
VAR1	18	7	39%	62	9	15%	9	3	33%	89	19	21%	25%	36%
VAR2	27	4	15%	21	2	10%	10	3	30%	58	9	16%	22%	26%
VAR3	14	2	14%	9	0	0%	6	1	17%	29	3	10%	45%	41%
VAR4	8	2	25%	12	3	25%	5	0	0%	25	5	20%	28%	44%
VAR5	14	2	14%	21	3	14%	5	0	0%	40	5	13%	15%	30%
MSAPA	275	44	16%	378	41	11%	100	16	16%	753	101	13%	19%	30%

Évolution de la participation des élus aux réunions cantonales depuis 2015

Total participants 2015	225	30%
Total participants 2016	141	19%
Total participants 2017	101	13%

Participation des élus et des adhérents invités aux réunions cantonales 2017

	AM		Invités		Présents		BDR		Invités		Présents		VAR		Invités		Présents	
	Lieu	Elus	Adh.	Elus	Adh.	Lieu	Elus	Adh.	Elus	Adh.	Lieu	Elus	Adh.	Elus	Adh.	Elus	Adh.	
14/11	BREIL sur ROYA (AM3)	31	651	3	1													
16/11						MARSEILLE (BDR1)	102	3505	8	1								
21/11	ST SAUVEUR / LANTOSQUE (AM4)	20	373	1	0						DRAGUIGNAN (VAR5)	40	2215	5	4			
22/11						AIX en PROVENCE (BDR2)	34	3231	6	15								
23/11											PUGET /ARGENS (VAR4)	25	1966	5	3			
24/11											BESSE sur ISSOLE (VAR3)	29	1624	1	7			
27/11	PEGOMAS (AM2)	110	3900	6	3													
30/11						ST MARTIN DE CRAU (BDR5)	18	1340	2	6								
04/12						GRANS (BDR3)	34	3231	6	15	St MAXIMIN (VAR2)	58	2583	10	13			
05/12	GATTIERES (AM1)	93	2678	6	0													
	GATTIERES (AM5)	32	405	9	16													
06/12											HYERES (Var1)	88	5772	19	10			
11/12						PLAN D'ORGON (BDR4)	21	2561	9	10								

Les actions sur les territoires à l'initiative des élus

Afin de répondre à l'attente du Conseil d'Administration visant à redynamiser la vie mutualiste locale, des actions collectives à l'initiative des élus sont mises en place depuis 2016 sur l'ensemble des territoires de Provence Azur.

Objectif : mettre en place avec les élus de chaque échelon local au moins une action par territoire (chaque action devant permettre de réunir un nombre significatif d'adhérents en fonction des problématiques rencontrées et/ou des besoins exprimés).

Le bilan 2017 est très positif : 30 actions ont été réalisées dans tous les échelons locaux (soit entre 1 et 2 par échelon local), contre 23 actions en 2016 !

Les thèmes retenus par les élus ont tenu compte des besoins qu'ils avaient eux-mêmes détectés dans leur échelon à partir d'un « catalogue » de propositions d'actions élaborées par le service VML avec la collaboration des responsables de services de la MSA PA (et visant à répondre à des besoins exprimés sur les territoires notamment dans les domaines suivants : Famille, Santé, Retraite, Cotisations, Santé Sécurité au Travail, Action Sanitaire et Sociale, Contrôle et lutte contre la fraude, Accueil et Offre de services). La collaboration avec des partenaires de terrain locaux (écoles, mairies, syndicats professionnels, coopératives, OPA ...) dans l'organisation de chaque action a permis de favoriser la participation des ressortissants agricoles concernés. En fin d'année 2017, lors des réunions d'échelons locaux, l'ensemble des délégués présents a été sollicité pour faire part de propositions d'actions concrètes sur leurs territoires en 2018. Ainsi, l'objectif fixé se poursuit en 2018, en essayant d'associer davantage de partenaires et de monter des actions répondant aux besoins du plus grand nombre !

A noter : ces actions à l'initiative des élus s'ajoutent bien évidemment aux multiples actions de terrain qui sont organisées à l'initiative de la MSA dans nos 3 départements.

Les actions à l'initiative des élus organisées sur les territoires en 2017

Thématiques proposées par les élus	Elus impliqués	Public	Partenaires	Date	Participants
• La Déclaration Sociale Nominative (DSN)	AM1 : R.GONCALVES et J.JOUSAIN	Employeurs de main d'œuvre "Jardins et espaces verts"	CNATP 06	31/03	42
• La Déclaration Sociale Nominative (DSN)	AM1 : O.OTTENWALDER	Employeurs de main d'œuvre "Jardins et espaces verts"	FDSEA/CNATP 06	26/06	22
• Hygiène alimentaire chez les enfants	AM2 : C.PASCAL	Elèves du primaire	Ecoles primaires de Caille et Séranon	01/12	34
• L'hygiène alimentaire chez les seniors	AM3 : J.REY	Elèves du primaire	Ecole primaire de Breil sur Roya	08/12	50
• Stand d'information sur la foire agricole	AM4 : E.GUGO	Visiteurs de la foire agricole	Mairie d'Ujelle	10/09	22
• Les allergènes de l'environnement	AM4 : N.BRUN	Ressortissants agricoles	Chambre d'Agriculture des A.M	14/06	5
• Hygiène alimentaire chez les enfants	AM5 : JP ASTIER	Elèves du primaire	Ecole primaire de Puget Théniers	24/11	50
• La MSA et les services en ligne	BDR1 : A.GUERITTOT	Adultes en reconversion "Jardins et Espaces verts"	CFPPA "Les Calanques"	01/03	10
• Main d'œuvre et réglementation, ce qu'il faut savoir	BDR1 : B.BAUDIN	Exploitants agricoles	CETA d'Aubagne	27/03	35
• La Déclaration Sociale Nominative (DSN)	BDR1 : L.MOTTOSO et J.LAURENT	Exploitants agricoles	SAPPUM Marseille	03/03	50
• Main d'œuvre et réglementation, ce qu'il faut savoir	BDR1 : C.MASSE	Exploitants agricoles	Coopérative d'approvisionnement du Pays d'Aubagne	20/02	21
• La MSA et les services en ligne	BDR2 : A.GUERITTOT	Adultes en reconversion "Jardins et Espaces verts"	CFPPA Aix Valabre	20/04	14
• Les seniors au volant	BDR2 : A.MEYSSONIER	Ressortissants agricoles séniors	GROUPAMA	18/04	17
• Sensibilisation sur le risque suicide	BDR3 : A.LEGIER et R.COSTE	Retraités non salariés agricoles	SDAE	07/12	10
• Les allergènes de l'environnement et la maladie de Lyme	BDR3 : A.LEGIER et R.COSTE	Retraités non salariés agricoles	SDAE	02/05	12
• Les services en ligne pour les particuliers	BDR4 : JL TRON	Ressortissants agricoles	Mairie de Saint Andiol	27/02	10
• Les allergènes de l'environnement et l'Ambroisie	BDR4 : V.WESCHLER	Ressortissants agricoles	Mairie de Saint Rémy de Poe	04/04	12
• Stand d'information "Journée sur la protection des biens et des personnes"	BDR4 : JL TRON	Visiteurs de la manifestation	Mairie de Châteaurenard	31/03	40
• L'Offre de service MSA sur les territoires	BDR4 : R.COSTE et P.LEVÉQUE	Ressortissants agricoles séniors	Mairie de Saint Andiol	27/04	11
• Main d'œuvre et réglementation, ce qu'il faut savoir	BDR5 : V.MANNONI	Exploitants agricoles	Coopérative agricole de Fontvieille	22/02	24
• Stand d'information sur la foire agricole	BDR5 : V.MANNONI	Visiteurs de la foire agricole	Mairie de Saint Martin de Crau	08/02	80
• Main d'œuvre et réglementation, ce qu'il faut savoir	VAR1 : C.DE SALVO	Employeurs de main d'œuvre	Asso Vins de Bandol	16/01	54
• TESA dématérialisé	VAR1 : C.DE SALVO	Employeurs de main d'œuvre	Coopérative la Cadierenne	23/01	44
• La Déclaration Sociale Nominative (DSN)	VAR2 : G.GIOANNI	Ressortissants agricoles non salariés	Coopérative de Seillons	20/02	25
• TESA dématérialisé	VAR2 : V.POURCHIER	Ressortissants agricoles non salariés	Coopérative de Brignoles	23/02	17
• Main d'œuvre et réglementation, ce qu'il faut savoir	VAR2 : V.POURCHIER	Ressortissants agricoles non salariés	Coop Brignoles, St Maximin, La Roquière, Brue, Seillons	09/11	19
• TESA dématérialisé	VAR3 : J.BONHOMME et S.AUDEMARD	Employeurs de main d'œuvre	Coopératives locales	08/02	23
• Main d'œuvre et réglementation, ce qu'il faut savoir	VAR3 : S.AUDEMARD	Employeurs de main d'œuvre	Coopératives locales	13/12	21
• TESA dématérialisé	VAR4 : A.AUDEMARD	Employeurs de main d'œuvre	Coopératives locales	09/02	16
• TESA dématérialisé	VAR5 : G.ROUVIER et J.LATOCH	Employeurs de main d'œuvre	Service Cotisations de la MSA	02/02	15

Une communication de la MSA renforcée auprès de ses élus, véritables relais sur les territoires

❖ Pour les élus : L'information descendante de la MSA auprès de ses élus

La MSA Provence Azur a systématiquement informé ses élus tout au long de l'année 2017 sur toutes les actualités de la protection sociale agricole et de la MSA.

Les échanges avec les élus ont été nombreux (notamment par mails et par SMS).

Plusieurs actions de communication ont été réalisées en 2017 pour faire connaître aux délégués cantonaux les changements et actualités des différents domaines de la MSA. Les élus ont également été impliqués à 81 reprises dans le cadre de l'animation par la MSA de la vie sur les territoires (Journée Nationale MSA, manifestations locales, comités départementaux, actions calamités naturelles,...).

Rappel : Un espace dédié aux élus sur le site Internet de la MSA Provence Azur (Rubrique « Elu » sur www.msaprovenceazur.fr) ! Cet espace, créé en 2016, permet d'informer les élus sur les actualités de la MSA et de ses territoires (liste des délégués par échelon local, planning des actions, documents utiles aux élus...). Les formulaires en ligne, très peu utilisés à ce jour, permettent d'effectuer des signalements de situations d'adhérents (réclamations, situations de précarité, de détresse) et /ou d'événements.

❖ Par les élus : L'information montante des élus auprès de la MSA

Les délégués cantonaux ont pour mission de faire remonter à la MSA (et notamment au service de la Vie Mutualiste locale) des besoins et situations individuelles, parfois complexes, qu'il s'agisse de dossiers administratifs en souffrance ou d'adhérents en difficultés économiques ou sociales. La prise en compte de ces cas est prioritaire au sein des services afin de résoudre les problèmes soulevés dans les meilleurs délais.

En 2017, 266 cas ont été signalés par l'ensemble des délégués cantonaux contre 187 en 2016, soit une augmentation de plus de 42% entre 2016 et 2017. 80% d'entre eux concernaient des actifs et entreprises, 20% des retraités et inactifs. 27% de ces mêmes signalements concernaient la santé, 26% les cotisations, 9% la retraite, 11% la famille, 9% le Contentieux-Recouvrement et 18% des sujets divers.

Nos élus ont également joué un rôle très important lors des incendies qui ont touché plusieurs communes de nos 3 départements durant l'été 2017. Ils ont informé la MSA des situations difficiles de salariés et non-salariés agricoles, actifs ou inactifs, dont ils ont eu connaissance à la suite de ces incendies. Une cellule de crise et la Vie Mutualiste Locale étaient à leur écoute pour prendre en compte leurs signalements.

Outre les remontées de signalements individuels, nos élus assurent aussi des remontées à caractère collectif et général (lors des Comités Départementaux pléniers, des réunions d'échelons locaux...) qui permettent à la MSA d'ajuster son action ou sa communication en fonction des retours faits par ces derniers.

🏠 | Particulier | Exploitant | Employeur | Partenaire | Elu MSA

MSA Provence-Azur > Elu MSA > Etre élu(e) en Provence Azur

Etre élu(e) en Provence Azur

Articles et dossiers

Les élus des Alpes-Maritimes (06)

Consultez selon votre secteur géographique la liste de vos délégués cantonaux...

Les élus du Var (83)

Consultez selon votre secteur géographique la liste de vos délégués cantonaux...

Les élus des Bouches-du-Rhône (13)

Consultez selon votre secteur géographique la liste de vos délégués cantonaux...



La Gouvernance en MSA Provence Azur

Chaque élu prend part à l'élaboration des politiques du Conseil d'Administration...



La formation et la sensibilisation des élus par la MSA

❖ Formation des Administrateurs et des Co-Présidents des échelons locaux

En 2017, deux sessions de formation institutionnelles ont été proposées aux élus de la MSA, toujours en collaboration avec la MSA Alpes Vaucluse.

La première d'entre elles concernait à la fois les Administrateurs et les Présidents d'Échelons locaux et a été organisée en mars sur le site de Manosque.

Le thème choisi, « Communiquer et promouvoir les actions locales de la MSA » devait répondre à deux questions : comment mieux faire connaître et comment mieux promouvoir les actions réalisées localement par les élus » ?

Les réponses apportées lors de cette formation ont permis aux participants de mieux comprendre l'importance d'une bonne communication pour la réussite d'un projet, de savoir vers qui et comment communiquer et comment suivre l'impact de la communication mise en œuvre.

32 élus de notre MSA (sur les 59 élus concernés) étaient présents, soit un taux de participation de 54%.

La deuxième formation organisée en décembre sur le site de Brignoles portait sur « Le financement de la protection sociale et de la MSA ». Elle était réservée aux Administrateurs des deux Caisses MSA. Ses objectifs étaient de faire comprendre les mécanismes de financement de la Sécurité sociale, d'appréhender les débats et enjeux sur ce financement et de mieux connaître celui propre au régime agricole.

18 des 29 Administrateurs de la MSA Provence Azur sont venus assister à cette session au cours de laquelle ont été présentés les différentes ressources du financement, les équilibres financiers par branche et régime et les cadres financiers propres à la MSA.

Cette formation s'est conclue sur les débats et enjeux liés au financement de la Sécurité sociale.

❖ Formation des délégués cantonaux

Depuis de nombreuses années, la MSA œuvre dans la prévention du suicide en milieu rural et

s'est engagée sur un ensemble d'actions afin d'accompagner les personnes en difficulté.

La MSA Provence Azur a notamment mis en place une Cellule pluridisciplinaire de prévention du suicide composée de professionnels qui a pour objectif de détecter, d'accompagner et d'orienter les personnes en grande souffrance.

Afin d'améliorer l'efficacité de ce dispositif, un « réseau sentinelle » d'élus a été créé en 2017. Nos élus sentinelles sont chargés d'assurer une veille active dans leur entourage professionnel et privé et d'être sources de signalements, auprès de la MSA, de situations à risque suicidaire.

22 délégués cantonaux, Administrateurs, Co-Présidents d'échelons locaux et élus, représentant les 15 échelons locaux se sont portés volontaires pour être membres de ce réseau.

Ils ont suivi une première journée de sensibilisation au repérage du risque suicidaire le mercredi 6 septembre 2017 à Brignoles. Le médecin du travail responsable de ce dossier, Dr Céline Becker et deux formateurs du Comité Départemental d'Éducation pour la Santé (CODES) ont assuré l'animation.

La richesse des échanges avec les formateurs a démontré tout l'intérêt développé par les délégués cantonaux présents à l'égard de ce genre de situation que peu d'entre eux appréhendaient.

Deux journées de sensibilisation complémentaires ainsi qu'un bilan sont prévus en 2018.

A noter : Sensibilisation et Accompagnement à la MSA en ligne pour nos élus ! Nous sommes toujours à votre disposition pour vous proposer des sessions d'accompagnement aux services en ligne ! Contactez la VML !



N-2 avant les prochaines élections !

La dernière réforme territoriale mettant un place un redécoupage et une diminution du nombre de cantons aura un impact sur nos prochaines élections de la mandature 2020-2025 : le nombre de délégués cantonaux devrait en effet diminuer de 30 % environ.

Ce sera alors sans doute l'opportunité de revigorer le mutualisme, à la fois par un renouvellement des délégués cantonaux mais aussi par le maintien dans leurs fonctions des délégués expérimentés les plus actifs.

Les élus de la mandature 2015/2020 sont déterminés à préparer cette échéance comme il se doit dès le début de l'année 2019, en s'appuyant sur les délégués cantonaux, sur leurs idées et sur leur connaissance des territoires pour constituer un vivier de délégués ayant le profil attendu et surtout l'envie de s'investir pour la MSA et pour la ruralité !

Nous comptons sur les plus motivés d'entre vous pour relever ce défi et ainsi sauvegarder l'une des particularités fondamentales de la MSA, être proche du terrain !



Élection
MSA
2020 !

Des référents à votre service :

❖ Responsable de la vie mutualiste locale
Bernard Pintel

☎ 04 91 16 58 74

Email : pinatel.bernard@provence-azur.msa.fr

❖ Animatrice de la vie mutualiste locale
Martine Nonnon

☎ 04 94 60 39 55

Email : nonnon.martine@provence-azur.msa.fr

Et sur le site Internet www.msaprovenceazur.fr
dans la rubrique «Vous êtes élu MSA»

N'hésitez pas à solliciter l'équipe de la vie mutualiste pour toute information, toute suggestion ou tout signalement !

MSA Provence Azur

nous écrire	nous contacter	nous rencontrer
CS 70001	Tél. : 04 94 60 38 38	Aries, Brignoles, Châteaurenard, Draguignan, Hyères.
13416 Marseille cedex 20	www.msaprovenceazur.fr	Marseille, Mouans-Sartoux, Nice, Salon-de-Provence
		Horaires et adresses sur www.msaprovenceazur.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore